



des Services de santé non assurés

Le programme des SSNA fournit aux Indiens inscrits, ainsi qu'aux Inuits et Innus reconnus au Canada, des services de santé supplémentaires, dont des médicaments d'ordonnance et des produits de vente libre. Visitez notre site Web à : <http://www.hc-sc.gc.ca/fnihb/nihb>

AJOUTS À LA LISTE DES MÉDICAMENTS (PRESTATIONS RÉGULIÈRES)

(En vigueur le 1er janvier 2002)

1. Candésartan cilexétil/Hydrochlorothiazide, comprimé, 16mg/12,5mg (Atacand Plus - AstraZeneca)

Cette association d'un antagoniste des récepteurs de l'angiotensine II et d'un diurétique est indiquée pour le traitement de l'hypertension essentielle. Elle n'est pas indiquée pour un traitement de départ.

2. Gliclazide à délitement modifié, comprimé, 30 mg (Diamicon MR - Servier)

Le comprimé à délitement modifié de 30mg offre l'avantage d'une dose quotidienne unique au lieu de l'administration de deux doses quotidiennes avec le comprimé régulier de 80mg.

NOUVEAUX PRODUITS D'USAGE RESTREINT

(À partir du 1er janvier 2002)

1. Méloxicam, comprimé, 7,5mg et 15mg (Mobicox - Boehringer Ingelheim)

Le méloxicam est indiqué pour le traitement symptomatique de la polyarthrite rhumatoïde et de l'arthrose accompagnée de douleurs chez l'adulte. Il a l'avantage de coûter moins cher que les deux autres inhibiteurs sélectifs de la COX-2. Les critères d'utilisation du méloxicam sont:

Pour les patients souffrant d'arthrose, non soulagés avec l'acétaminophène et qui :

- n'ont pas eu de bons résultats après essai d'au moins deux autres AINS de la liste;
- ont subi un effet secondaire attribuable à deux AINS de la liste;
- ont présenté des antécédents de complications gastro-intestinales sérieuses, tels des saignements ou une perforation.

Pour les patients souffrant de polyarthrite rhumatoïde qui:

- n'ont pas eu de bons résultats après essai d'au moins deux autres AINS de la liste;
- ont subi un effet secondaire attribuable à deux AINS de la liste;
- ont présenté des antécédents de complications gastro-intestinales sérieuses, tels des saignements ou une perforation.

NOUVEAUX PRODUITS D'USAGE RESTREINT (suite)

(À partir du 1er janvier 2002)

2. Témazolomide, capsule, 5mg, 20mg, 100mg, 250mg (Temodal - Schering)

Sera fourni pour le traitement des patients adultes atteints de glioblastome multiforme ou d'un astrocytome anaplasique, chez lesquels on a pu démontré des évidences de récurrence ou de progression de la maladie après traitement type (résection, radiothérapie et chimiothérapie).

3. Amprenavir, capsule, 50mg et 150mg, solution orale 15mg/mL (Agenerase - GlaxoSmithKline)

Sera fourni pour le traitement de l'infection par le VIH chez les patients qui n'ont pas obtenu de bons résultats avec les autres associations d'inhibiteurs de la protéase virale ou pour les patients qui ont eu des problèmes d'intolérance avec les autres inhibiteurs de la protéase du VIH.

4. Lopinavir/Ritonavir, capsule, 133,3mg/33,3mg; solution orale 80mg/20mg par mL. (Kaletra - Abbott)

Sera fourni pour le traitement de l'infection par le VIH chez les patients qui n'ont pas obtenu de bons résultats avec les autres associations d'inhibiteurs de la protéase virale ou pour les patients qui ont eu des problèmes d'intolérance avec les autres inhibiteurs de la protéase du VIH.

5. Polyéthylène glycol/Interféron alfa-2b, poudre pour solution sous-cutanée, 74mcg, 118,4mcg, 177,6mcg, 222mcg par flacon (PEG-Intron - Schering)

Sera fourni aux patients atteints d'hépatite C chronique qui n'ont pas obtenu de bons résultats ou qui ont montré des symptômes d'intolérance avec l'association d'interféron alfa-2b et de ribavirine, et aux patients qui ont développé une intolérance à l'interféron alfa-2b en monothérapie.

Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.

NOUVEAUX PRODUITS D'USAGE RESTREINT (suite)

(À partir du 1er janvier 2002)

6. Linézolide, comprimé, 600mg; solution intraveineuse, 2mg/mL (Zyvoxam - Pharmacia)

Sera fourni pour le traitement des infections à Entérocoques résistants à la vancomycine lorsqu'on ne peut utiliser d'autres antibiotiques et pour le traitement d'une infection à Staphylocoques dorés résistants à la méthicilline chez les patients qui ne peuvent tolérer ou qui ont eu une réaction idiosyncrasique avec la vancomycine. La solution intraveineuse sera fournie lorsque que le linézolide ne peut pas être administré par la bouche dans les situations précitées.

7. Sirolimus, liquide oral, 1mg/mL (Rapamune - Wyeth Ayerst)

Sera fourni comme traitement de deuxième intention chez les patients qui n'ont pas obtenu un résultat adéquat avec le mofétilmycophénolate.

PRODUITS D'USAGE RESTREINT - CHANGEMENT

(À partir du 1er février 2002)

Brimonidine (tartrate de), solution ophtalmique 0,2% (Alphagan - Allergan)

Ce produit apparaît à la liste de médicaments comme prestation régulière depuis janvier 1999. Il deviendra un produit d'usage restreint qui sera fourni aux patients atteints de glaucome qui ne peuvent tolérer ou qui ne répondent pas bien aux autres produits apparaissant sur la liste de médicaments. Les renouvellements d'ordonnance seront exemptés.

NOUVELLES FORMULATIONS DE MÉTHADONE POUR LE SOULAGEMENT DE LA DOULEUR ET POUR LE TRAITEMENT DES TOXICOMANIES

Méthadone, concentré oral, 10mg/mL (Metadol et Metadol-D - PharmaScience)

Une autorisation spéciale du Centre d'exception des médicaments est requise pour les ordonnances de méthadone, qu'elle soit prescrite pour la douleur ou pour la dépendance aux opiacés. L'autorisation spéciale est valide pour 3 mois à la fois.

Pour le traitement de la douleur, Metadol 10 mg/mL concentré oral (DIN 02241377) peut être utilisé, et si un mélange est nécessaire, le code ou Pseudodin habituel pour les préparations extemporanées normales devrait être utilisé.

Pour la dépendance aux opiacés, Metadol-D 10mg/mL concentré oral (DIN 02244290) peut être utilisé, et si un mélange est nécessaire, le Pseudodin (DIN 0908835) doit être utilisé.

Un numéro d'autorisation n'est pas requis pour la facturation dans le cas d'une autorisation spéciale.

IMPORTANT RAPPEL ADRESSÉ AUX PATIENTS PRENANT LES ANTIDIABÉTIQUES ORAUX ROSIGLITAZONE (AVANDIA-SKB) ET PIOGLITAZONE (ACTOS-LILLY) À PROPOS DE L'INNOCUITÉ DE CES MÉDICAMENTS

Avandia et Actos ont été ajoutés précédemment à la liste de médicaments comme produits d'usage restreint. Veuillez noter que Santé Canada a publié une mise en garde importante concernant ces produits. Les thiazolidinediones peuvent être la cause de rétention de liquide, ce qui peut entraîner une insuffisance cardiaque congestive. Vous pourrez trouver de l'information complémentaire à ce propos sur le site Web de Santé Canada à l'adresse suivante:

http://www.hc-sc.gc.ca/hpb-dgps/therapeut/htmlfrn/advisss_ind_f.html